

Enseignant chercheur (F/H) - PR



20 709

Etudiant-es,
dont 2 500
internationaux



1 028

Enseignant-es /
enseignant-es
chercheur-es



749

Personnels
administratifs et
techniques



391

Doctorants



24

Unités
de recherche

Organisée autour de 5 campus à Saint-Étienne et d'un campus à Roanne, l'Université Jean Monnet (UJM), établissement public expérimental (EPE), accueille plus de 20 000 étudiants et 1 800 personnels.

L'UJM affirme son identité pluridisciplinaire et propose une offre de formation initiale, continue, en alternance, de niveau bac+3, bac+5 et doctorat autour de grands domaines d'enseignement et de recherche : Arts, Lettres, Langues ; Sciences humaines et sociales ; Droit, Économie, Gestion ; Sciences, Technologies, Ingénierie ; Santé ; Architecture.

Structurée en Facultés, Instituts, Graduate Schools, Départements, l'Université accueille aussi des unités mixtes de recherche (UMR) et des unités de recherche (UR). Elle est tutelle de 24 laboratoires et compte 6 écoles doctorales.

Ouverte sur l'international, notamment à travers son engagement au sein de l'Université européenne Transform4Europe (T4EU), elle développe des partenariats forts avec le monde socio-économique, culturel, et avec les collectivités territoriales.

Informations sur le poste

Professeur des Universités

Mots clef : Droit public - Droit de l'Union européenne

Key words : Public law - European Union law

- CNU : 02 DROIT PUBLIC

- Nature du poste : PR

- N°GESUP : 0007

- Type de concours : 46-3°

- Composante : DROIT

- Laboratoire de recherche - CERCRID

- Date de prise de fonctions : 1^{er} septembre 2026

- Localisation du poste : Campus Tréfilerie

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000520453>

Environnement et contexte de travail

La Faculté de Droit de Saint-Étienne forme près de 2100 étudiants en formation initiale, continue et à l'international et propose des diplômes nationaux allant de la capacité en droit au doctorat, en passant par des licences générales et professionnelles ainsi que des masters.

Installée au sein du campus Tréfilerie, elle a une vocation sociale forte. Elle prépare les étudiants à une insertion professionnelle réussie dans les métiers du Droit. Ses formations sont innovantes, diversifiées, professionnalisantes, et en constante évolution au vu des besoins des étudiants et du monde professionnel. La formation s'adosse sur des activités de recherches denses et de haut niveau sur le plan académique notamment portées par le CERCRID.

Le Centre de Recherches CRItiques sur le Droit est une unité de recherche sous la double tutelle des Universités Jean Monnet de Saint-Étienne et Lumière Lyon 2 qui l'ancre sur le site de la ComUE Lyon Saint-Étienne. Jusqu'au 31 décembre 2025, le **CERCRID** était également rattaché au CNRS, en faisant la seule UMR CNRS en sciences juridiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'unité couvre trois sections CNU (01, 02 et 03) et rassemble autour de son projet scientifique 56 enseignants-chercheurs, 4 personnels d'appui à la recherche et une quarantaine de doctorants et post-doctorants. Le CERCRID s'est constitué sur une articulation entre des analyses de droit positif, des réflexions théoriques et des travaux empiriques. Cette approche et ces compétences donnent au CERCRID une identité scientifique singulière et reconnue. Le centre est actuellement structuré autour de quatre équipes qui sont autant d'entrées sur la fabrication, la mobilisation et l'analyse des outils du droit, des phénomènes juridiques et juridictionnels, des systèmes juridiques et des interactions de normes. Dans le cadre de son projet scientifique 2027-2031, l'unité se restructure autour de six axes de recherche articulés autour des thématiques de « Régulation de l'Intelligence artificielle, « Données et Humanités numériques », « Justice(s) » ; « Pluralité normative et comparatisme » ; « Travail et solidarités sociales » ; « Vulnérabilité(s) dans des sociétés en transition » ; « Droit et économie ». Il s'appuie sur des réseaux institutionnels et académiques, français et étrangers.

Activités pédagogiques

Le profil pédagogique attendu est celui d'un spécialiste de droit de l'Union européenne dont les recherches transversales l'ont amené à s'intéresser à divers domaines type domaine de la santé, Numérique, Données, IA, afin qu'il puisse intervenir aussi bien en droit institutionnel de l'Union européenne, qu'en droit de l'Union européenne matériel et qu'il puisse dispenser des séminaires dans les différents masters (privé et public) dans ces domaines. Il est attendu également une ouverture vers l'international.

Recherche

Il est attendu du professeur recruté une forte implication dans les recherches transversales, pluridisciplinaires, l'animation de projets scientifiques ouverts à l'international et la conclusion de nouveaux contrats de recherche. Une expérience avérée dans le montage et le portage de projets de recherche collectif, sur financement par appels à projets nationaux et/ou internationaux est attendue. Par une production régulière de travaux de haut niveau, le professeur recruté devra être en mesure d'enrichir la qualité de la production scientifique du CERCRID.

L'implication du nouveau professeur dans la direction du CERCRID sera forte. Le centre de recherche se trouve sur cette période 2025-2027 à la croisée des chemins : passer le cap de la perte de la tutelle du CNRS et donc du statut d'UMR dont il bénéficiait depuis 40 ans ; forte évolution du projet scientifique de l'unité dans le cadre de sa restructuration de quatre équipes en six axes sur la période 2027-2031. Une expérience dans les instances d'une direction d'un centre de recherche est ainsi souhaitée.

Le professeur recruté sera amené à diriger des doctorants et post-doctorants, y compris par la recherche de financement associé (contrat doctoral de droit public, contrat cifre, post-doctorat financé sur appel à projet, etc.). Une expérience d'encadrement ou co-encadrement est attendue.

Responsabilités collectives et compétences transversales attendues en formation et en recherche

Dès sa prise de fonctions, la personne recrutée sera amenée à prendre des responsabilités d'intérêt collectif, à un niveau de direction, au sein de l'unité de recherche et/ou de la faculté de droit.

Elle devra justifier d'une expérience forte, variée et continue dans les responsabilités d'intérêt collectif, au niveau des composantes de formation et de recherche de rattachement et/ou au niveau de l'établissement. Ces expériences permettront de justifier d'une compétence fine des rouages de l'université, de ses missions fondamentales et transverses, du fonctionnement de ses instances centrales et de ses composantes de formations et de recherche, autant que des enjeux qui sont ceux de l'université aujourd'hui, en particulier au regard des contraintes financières et de la nécessité de développer les ressources propres ou encore des implications de l'intelligence artificielle dans les pratiques pédagogiques et de recherche et de sa nécessaire régulation juridique.

Modalités de candidature

Les candidatures seront reçues de manière exclusivement dématérialisée, par le biais de l'application ODYSSEE du 3 Mars 2026 (10h, heure de paris) au 3 Avril 2026 (16h, heure de paris).

La liste des pièces obligatoires à fournir, selon la situation des candidats, est définie par l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors.

Elle est disponible sur le portail GALAXIE des personnels - Recrutement - Fiches Pratiques :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs_Odyssee.htm

Le poste est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, la nomination et/ou l'affectation du/de la candidat(e) retenu(e) par les instances ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984.

ANNEXE au Profil de poste

Proposition de recourir à une mise en situation lors de l'audition des candidats : NON

Site internet de la composante : <https://fac-droit.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Site internet du laboratoire : <https://cercriid.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Personne(s) à contacter:

Doyen de la Faculté de droit : baptiste.bonnet@univ-st-etienne.fr

Vice-président chargé des Moyens, UR CERCRID : etienne.cornut@univ-st-etienne.fr